



Compte-rendu du

Comité de pilotage du plan d'actions alpin pour la conservation du Tétras-lyre et de ses habitats 2017-2022

Le 30 novembre 2021 en visioconférence



Patrick Damiano



PATLY II 2017-2022



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



OGM
OBSERVATOIRE des GALLIFORMES de MONTAGNE

Membres présents :

CCVU Ubaye
CR AuRA
DREAL AuRA
DSF
FDC 04
FDC 05
FDC 05
FDC 73
FDC 74
FRC PACA
LPO PACA, réserve des Partias
OFB DR AuRA
OFB SD 04
OFB SD 05
OFB SD26
OFB SD26
OGM
OGM
OGM
OGM, OFB DRAS
PN des Ecrins
PNR du massif des Bauges
PNR Queyras
PNV
Région AuRA
SEA 73
SEA 74, président de l'OGM
SMIGIBA-Natura 2000 Céuse
SMIGIBA-Natura 2000 Dévoluy

Mélissa Vegara
Anne Cécile Prat
Léa Scerri
Alexandre Fouquier
Cyril Genin
Pierre-Frédéric Galvin
Thierry Chevrier
Philippe Auliac
Pascal Roche
Christel Savelli
Anais Merdrignac
Isabelle Losinger Chabod
Alexandre Chrétien
Stéphanie Limon
David Pourat
Franck Boni
Arii Teriipaia
Blandine Amblard
Virginie Dos Santos
Marc Montadert
Yoann BUNZ
Richard Cousin
Agnès Montesinos
Justine Coulombier
Anne-Cécile PRAT
Clément Teppaz
Antoine Rouillon
Camille Bricourt
Eric Hustache

Membres excusés :

Accompagnateur en montagne
ADEM Drôme
ARBE
Asters
Atout France
CD 38
CD 73
CD 74
CEN Savoie
CGM
CR PACA
DDT 04
DDT 05
DDT 06
DDT 26
DSF
Espace Belledonne
FDC 38
FAI
FRC AuRA

Christian Bernard

Corinne Dragone

Damien Zisswiller
Didier Joud
Franck Lombard

André Miquet
Claude Ferra-Martin
Nadège Arnal

Julie Arnaud
Agathe Vassy

Marc Chautan



LPO AuRA
LPO PACA
Mountain Wilderness
OFB DRAS
OFB DRAS
OFB SD 05
ONF DT AuRA
ONF 05
PCGM
PNM
PNR du massif des Bauges
PNR Chartreuse
PNR Vercors
PNV
PNV
PNV
Mairie de Revel – site Natura 2000
Mairie de Chamrousse

Marie Paule De Thiersant
Alain Girodon
Vincent Neirinck
Ariane Bernard Laurent
Claire Anceau
David Thillet
Frédérique Zelmire
Pascal Frbezar
Jean-Philippe Paoli
Marie Canut
Mathilde Pantalacci
Jessica Bruggeman

Nicolas Gomez
Jérôme Cavailhes
Elodie Antoine
Lucie Bezombes
Sophie Delastre

La LPO AuRA et PCA sont excusées. Suite au refus de leur adhésion à l'Observatoire des Galliformes de Montagne (OGM), elles ont souhaité suspendre leur participation au PATLY.

Ce présent compte-rendu fait état des prises de décisions lors de la réunion. Tous les échanges et remarques ne sont pas retranscrits.

Sont joints à ce compte-rendu :

- le support de présentation
- le tableau à compléter par les partenaires pour les futurs groupes de travail



- le tableau à compléter par les partenaires pour le bilan 2021
- le rapport bilan 2020



Le réseau multipartenarial, composé d'une centaine d'acteurs, du plan d'actions alpin pour la conservation du Tétralyre et de ses habitats 2017-2022 poursuit sa dynamique et la mise en œuvre des actions.

L'OGM, animateur général de ce patly tient à remercier tous les partenaires du plan d'actions ainsi que la DREAL AURA, le CR AuRA et le CR PACA, partenaires financiers et techniques.

1. Introduction

Les partenaires sont remerciés pour leur participation.

La parole est donnée au Président de l'OGM, qui remercie à son tour tous les partenaires pour leur implication et affirme la volonté de l'OGM de continuer dans l'animation du plan d'actions.

Un « tour de table » est réalisé afin que chacun se présente.

2. Bilans

Bilan 2021

Il est rappelé que les bilans annuels sont réalisés à partir des retours des différents partenaires. Ces derniers informent des opérations menées au cours de l'année concernée via un tableau excel. Pour le bilan 2021, ce tableau (ci-joint au présent compte-rendu) sera envoyé aux partenaires courant décembre-début janvier.

Merci à tous les partenaires de bien renseigner tous les champs demandés. Les informations incomplètes ne pourront être prises en compte dans le bilan chiffré.

Le retour du tableau est attendu pour fin janvier 2022.

Bilan 2020

Blandine Amblard présente le bilan financier 2020, envoyé à tous les partenaires sous forme de rapport en début d'année 2021 (ci-joint).

Pour rappel, tous les documents du plan d'actions sont disponibles dans un drive :

https://drive.google.com/drive/folders/1F5TeVwu388b84jUMLYTX0LeF3IMU3_bd?usp=sharing

A chaque diffusion de document(s), le lien direct du fichier (ou du dossier dans lequel il est rangé dans le drive) est envoyé.

A savoir que ces éléments sont également accessibles via le lien drive général ci-dessus puis dans le dossier correspondant.

Par exemple, pour consulter les annexes du bilan 2020 :

- SOIT cliquer sur le lien général du drive PATLY :

https://drive.google.com/drive/folders/1F5TeVwu388b84jUMLYTX0LeF3IMU3_bd?usp=sharing

puis ouvrir le dossier « Bilans » puis le dossier « Patly2_Bilan2020_annexes »

- SOIT ouvrir le dossier correspondant grâce au lien direct envoyé après finalisation du bilan :

<https://drive.google.com/drive/folders/1Yc46jG3lh3NiRVaMxP2M5lAsEBdnUrEv?usp=sharing>

Blandine Amblard présente brièvement tous les outils réalisés en 2020 (disponibles dans le drive du plan d'actions dans les annexes du bilan 2020 ou via les liens directs suivants) :

- Boîte à outils communication du plan d'actions :



- https://drive.google.com/drive/folders/1VKH4qCpC1WOvPSFQRSLEsqbyLUJbL_ia?usp=sharing
- Clips vidéos de 30s sur les zones de tranquillité et visualisation des câbles :
<https://drive.google.com/drive/folders/1e3MYcOjISr5Hhpt7aTkt4AqCR3CBPjF9?usp=sharing>
- Contenu type pour livret d'accueil des stations
<https://docs.google.com/document/d/1SCzzXoXQmEE-DC3yiTs-jLzo5HqcFMAM/edit?usp=sharing&oid=106350018403064541007&rtpof=true&sd=true>
- affiche à destination du personnel des stations sur le thème des zones de tranquillité et la découverte d'oiseau mort
<https://drive.google.com/file/d/1asprR2hhd1atb9t4jHx1-yAxdqeOSPqz/view?usp=sharing>
- diaporama sur « comment concilier activités hivernales et l'écologie »
https://docs.google.com/presentation/d/1Ep8SKZvYgOzymIKiJPYwz8PB7eq1Jm_/edit?usp=sharing&oid=106350018403064541007&rtpof=true&sd=true
- rolls up sur la visualisation des câbles de remontée mécanique et électrique (réalisation PNV)
<https://drive.google.com/file/d/16eYEu0TJmCXWak4v58lyGFDHUWjjcSyb/view?usp=sharing>
- notice d'utilisation de la nouvelle application Vigifaune qui comprend un module d'alerte pour les pratiquants lors de l'approche des zones de tranquillité y figurant
<https://drive.google.com/file/d/1-M6yGBFmTP9MXWvOxQ3XmoO-tLbfLnVn/view?usp=sharing>
- guide d'accompagnement pour la création de zones de tranquillité
<https://drive.google.com/file/d/100EyHWcQ6CrTconYH7Tg0mEGkAlaNQFT/view?usp=sharing>
- guide de restauration des landes d'altitude
https://drive.google.com/file/d/1EkTfBpm0qm_32DA_-rj_iZp0m25IbjL/view?usp=sharing
- protocole de suivi des orthoptères en tant que ressource alimentaire et indicateurs de l'évolution des habitats (accessible pour des non spécialistes)
<https://drive.google.com/file/d/15BxldBhfXHfqsR9zMEBw8S8Rk6Sxh/view?usp=sharing>
- notice pour l'évaluation des projets de type Agrifaune
<https://drive.google.com/file/d/1BQG9v99B8I3fV4ANEHZ3HpSJ6OrXtQ2f/view?usp=sharing>
- Protocole de capture de Tétrasyre
<https://drive.google.com/file/d/1L6qzYwmw6PXG8SlrNeS18hg4PFz1VyWo/view?usp=sharing>
- Protocole de suivi des oiseaux marqués
https://drive.google.com/file/d/1MtYlLtQz_MI4CucoMfCUiyjt-utayoaj/view?usp=sharing

Il est rappelé que lors de la mise à jour de la boîte communication du plan, le terme « zone de tranquillité » a été choisi pour désigner les zones refuges/zones de mise en défens/refuges hivernaux etc dans le but d'avoir un langage commun. Les partenaires sont donc vivement invités à utiliser ce terme.

Bilan 2017-2020 :

Depuis le début du plan d'actions n°2, soit depuis fin 2017, plus de 3M € minimum ont été engagés et plus de 10 000 jours minimum ont été consacrés en faveur du Tétrasyre. Nous ne pouvons que nous en féliciter !

Cependant, il est noté un manque d'échanges, de communication et de synergie entre les actions menées. Il est donc proposé de mettre en place des groupes de travail sur certains sujets. Ces groupes de travail seraient plus ciblés que les groupes thématiques du plan d'actions n°1. Ils seraient adaptés en fonction des sujets traités et seraient donc différents en taille, en périodicité, durée,

Différents groupes sont proposés. Ces derniers, sont pour certains, déjà existants et fonctionnent. Il n'est donc pas nécessaire de créer un nouveau groupe. Pour d'autres, seulement quelques initiatives sont prises de manière isolées et ont besoin d'être regroupées (cf diapositive n°19) :



- pastoralisme qui correspond au collectif du GTNA
- thématiques « chasse » qui correspond au collectif cynégétique
- Prédation
- Bioacoustique
- Domaines skiabiles/activités hivernales
- Visualisation des câbles
- Zones de tranquillité
- Partenariat avec ESF, les offices du tourisme, ...
- Cartographie des activités touristiques (O 2.3 et O 2.4)
- Suivi GPS des oiseaux
- Suivi sanitaire
- Communication
- Politiques publiques
- Projets d'aménagement et mesures ERC
- « missions régaliennes »
- Les milieux forestiers
- Recherche de financements
- « Formation » — **Les opérations concernant le volet « formation » de l'action 10 seront intégrées dans chaque groupe de travail concerné.**

Le comité de pilotage valide la formation de groupes de travail mais s'inquiète sur la charge de travail supplémentaire et s'interroge donc sur le regroupement de différents groupes *Ex.* « *suivi GPS des oiseaux* » + « *suivi sanitaire* » + « *bioacoustique* » et de cibler les groupes déjà existants de niveau 4 (cf diapositive n°17) puis de niveau 3.

Blandine Amblard indique que les groupes n'ont en aucun cas vocation à rajouter du travail aux partenaires mais ont pour objectifs de recréer du lien, des échanges, des partages d'expérience, etc. Ils s'appuieront sur les projets et réseaux existants. Des initiatives sont entreprises dans chacun des sujets listés ci-dessus. Les groupes de travail ne feront que rassembler les personnes actuellement investies sur ces sujets.

Seul le chef de file (pilote d'actions, animateur général ou partenaire) aura pour mission supplémentaire de faire un retour à tous les autres partenaires du plan d'actions de l'avancement des opérations concernées par le groupe de travail.

Afin de limiter le nombre de réunions, il est proposé par des membres du copil de favoriser les espaces d'échanges (ex drive, boîte à outils, ...) où seront mis en commun tous les documents concernés par le groupe de travail (articles scientifiques, productions, ...)

3. Calendrier 2022 (diapositive 21 et 22)

Le plan d'actions n°2 devrait se terminer à la fin de l'année 2022. Cette année devrait donc être consacrée à l'évaluation du plan.

Etant donné que :

- Un plan d'actions pour la conservation d'une espèce dure 10 ans (remarque du CSRPN lors de la présentation du patly 2)
- L'écriture d'un nouveau plan est relativement longue
- Les actions en faveur du Tétrasyre sont toujours en cours



Il est proposé de prolonger le plan d'action n°2 plutôt que d'écrire un plan d'actions n°3.

Cette prolongation n'exclurait pas une redéfinition claire des actions et opérations, avec la définition d'indicateurs, dans l'objectifs de les ajuster.

Le comité de pilotage accepte la proposition de prolongation du plan d'actions n°2.

L'OGM, animateur du plan d'actions, se rapprochera de la DREAL AuRA, principal financeur de l'animation générale du plan d'actions, pour prolonger le plan d'actions n°2 jusqu'à fin 2027.

Etant donné le souhait de prolonger le plan d'actions, il est proposé de réaliser une évaluation simplifiée à mi-parcours.

Le comité de pilotage accepte la proposition d'évaluation simplifiée en 2022.

4. Boîte à outils communication

Les différents supports de la boîte à outils communication du plan d'actions sont brièvement présentés.

5. Points divers

Le PNV, Asters et l'OGM, partenaires du programme européen Birdski informent qu'une journée interrégionale de restitution, organisée par l'OGM, aura lieu en 2022.

Un des enjeux est d'apporter les productions du PATLY aux différents utilisateurs potentiels.

Le président de l'OGM et l'animatrice du plan d'actions remercient les participants du comité de pilotage. Ils remercient également les partenaires techniques (dont les domaines skiables) et financiers pour leur investissement et la remontée des informations.

